CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81359** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/12/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 421 476 375 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : CP dans Urss

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA H10254F1254000/002 111926/5

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA H10254F1254000/002 111926/5

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : CLEMENT

178 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
94460 VALENTON

Téléphone : 01 43 82 63 82 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CLEMENT LAURIANE GÉRANT

Site Internet : http://www.sarl-clement.fr

E-mail : laurianne@clement.sarl

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 985 177 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	12	12/05/2026
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	12	12/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/07/2026 08:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.